RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2R ATLANTIQUE
Société par actions simplifiée
au capital de 300 euros
Siège social : 9 RUE DE LA PLAINE
85180 LES SABLES D'OLONNE
939 934 907 RCS La Roche sur Yon

PROCES-VERBAL DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 17/04/2025

Le Dix sept avril deux mille vingt cinq, à 17h00, l'associé unique de la Société 2R ATLANTIQUE (9 RUE DE LA PLAINE 85180 LES SABLES D'OLONNE) à savoir Monsieur GALLIANO Robin, demeurant [redacted] détenteur de la pleine propriété de 300 actions, sur le total des 300 actions,

DECIDE :

PREMIERE RESOLUTION - MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

- L'associé unique décide de modifier, à compter de la création de la société à savoir le 23/01/2025, l'objet social pour :

  - Platrier, plaquiste

En conséquence, l'article «Objet» des statuts a été modifié comme suit :

« **ARTICLE 2 - Objet**
La Société a pour objet :

- Platrier, plaquiste

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée à 17h15.
De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

L'associé unique et Président
Monsieur GALLIANO Robin

